

respectivement. Les sociétés ont eu recours aux obligations pour un montant de \$1,502 millions, et en ce qui concerne les autres institutions la valeur nette de leurs nouvelles émissions en 1972 s'est établie à \$55 millions.

Les obligations du gouvernement du Canada ayant des échéances de 10 ans ou plus rapportaient 7.12% au 31 décembre 1972, contre 6.56% un an auparavant. Les chiffres correspondants étaient de 7.91% et 7.75%, pour les émissions provinciales et de 8.18% et 7.85% pour les émissions municipales.

On a enregistré en 1972 une augmentation de \$207 millions des effets des sociétés de financement et des autres effets commerciaux à court terme, tandis que le montant net émis sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens a diminué de \$13 millions. Le rendement des effets à 90 jours des sociétés de financement a augmenté sensiblement pour atteindre 5.15% à la fin de 1972, contre 4.32% un an plus tôt.

Obligations en circulation. A la fin de 1972, la valeur totale des obligations en circulation des administrations publiques et des sociétés s'élevait à \$83,655 millions, soit 8.5% de plus qu'en 1971 et 48% de plus qu'en 1967 (tableau 19.26). Au cours de la période 1967-72, l'augmentation la plus importante, soit 73%, a porté sur la dette obligataire des provinces, qui prend en compte les émissions détenues par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec. La valeur des obligations en circulation des sociétés a augmenté de 50.8% et celle des obligations des administrations municipales de 21.6%.

Répartition des obligations par détenteur. Le tableau 19.27 donne la répartition estimative au 31 décembre 1972 des obligations des administrations publiques et des sociétés entre les principaux acheteurs de titres. Les administrations publiques et les institutions financières indiquées dans le tableau détenaient plus de la moitié du montant total des obligations en circulation; le reste était partagé entre les non-résidents (20%) et les autres résidents (28%). Sur ces 28%, cependant, les obligations d'épargne du Canada comptaient pour presque la moitié. Les principaux détenteurs d'obligations parmi ceux qui ont été retenus étaient les banques à charte (12% du total), les régimes de pensions en fiducie (8%) ainsi que la Banque du Canada et les compagnies d'assurance-vie (7% chacune).

19.3 Assurances

Environ 900 compagnies et sociétés d'assurances exercent leur activité au Canada. Toutes sont autorisées ou enregistrées par les autorités provinciales; à la fin de 1972, 432 étaient également enregistrées par le Département fédéral des assurances. On trouvera dans les divers rapports des surintendants des Assurances des provinces des renseignements détaillés sur les genres d'assurances que chaque compagnie ou société peut offrir ainsi que des données statistiques. La statistique financière des compagnies à enregistrement fédéral et des sociétés de secours mutuels paraît dans le *Rapport du surintendant des Assurances du Canada*, qui est publié chaque année en trois volumes.

19.3.1 Assurance-vie

Le montant total de l'assurance-vie en cours au Canada s'élevait à la fin de 1972 à \$148,263 millions, dont 93% environ ont été souscrits par des compagnies à enregistrement fédéral et des sociétés de secours mutuels. Le reste a été souscrit par des compagnies et sociétés autorisées par la province seulement.

A la fin de 1972, 135 compagnies étaient enregistrées auprès du Département fédéral des assurances et pouvaient vendre de l'assurance-vie (52 canadiennes, 12 britanniques et 71 étrangères). Il y avait également 44 sociétés enregistrées de secours mutuels (15 canadiennes et 29 étrangères).

Le chiffre d'affaires des compagnies à enregistrement fédéral au Canada a grimpé de \$91 millions en 1880 à \$136,405 millions à la fin de 1972. Le tableau 19.28 donne les chiffres à partir de 1880 concernant les montants des nouvelles assurances souscrites au cours de l'année indiquée et une analyse des montants en cours en fin d'année chez les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères. Les compagnies canadiennes ont déclaré une somme additionnelle de \$38,076 millions en cours à l'extérieur du Canada à la fin de 1972.

Au cours de 1972, on a émis plus de 700,000 nouvelles polices d'une valeur de près de \$18,000 millions. Plus de 134,000 polices d'une valeur de plus de \$557 millions ont été